Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260924-2026_09_018-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 24 septembre, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la **présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 27 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Michel CRIAUD, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Laëtitia NICOLAS, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Arrivée de :
Edith LE PALAIRE au bordereau N°2

Absents :
Monique DELANNOY donne pouvoir à Christine LE CADRE, en date du 28/08/2026
Hugo MAIRE donne pouvoir à Franck GALUDEC, en date du 22/09/2026

Date de convocation : 16/09/2026 **Date d'affichage convocation** : 17/09/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 01/10/2026

M. Jean-Luc PICHOT est désigné en tant que **secrétaire de séance.**
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=-CIOprEalfM)

Délibération 2026 09 018
DÉNOMINATION DE LA RÉSIDENCE MORBIHAN HABITAT – ZAC DE LA LANDE BAULE

Suite à la mise en œuvre du PC5614322Y0085 autorisant la réalisation de 12 logements sociaux (un bâtiment collectif de 10 logements et 2 logements individuels) sur la parcelle cadastrée AL827 et AL 878 sise rue des châtaigniers, Morbihan Habitat a sollicité la collectivité pour attribuer un nom à ce programme immobilier.
Ce point a été évoqué en commission Aménagement et Cadre de Vie le 07 septembre dernier. Il a été proposé de dénommer cet ensemble « Résidence de La Châtaigneraie ». La Commission a émis un avis favorable.
Madame La Maire propose donc au conseil municipal de suivre l'avis de la commission Aménagement et Cadre de Vie et de dénommer ce programme de logements sociaux réalisé par Morbihan Habitat « Résidence de La Châtaigneraie ».

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés (27 voix pour), 2 abstentions liées à une demande de dénominations plus originales (Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN), **ADOPTE** la proposition de dénomination de la Résidence de Morbihan Habitat « Résidence de La Châtaigneraie ». selon le plan joint à la présente.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	Le secrétaire de séance, Jean-Luc PICHOT
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)